

Quotas carbone individuels échangeables : dépasser la controverse, développer en urgence la comptabilité carbone généralisée

Écologie

Par Benoit Cogné
ingénieur énergétique

Publié le 19 mars 2024

La Grande Conversation poursuit ici le débat sur les quotas carbone individuels. Pour piloter la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, nous devons mettre au point de nouveaux outils. Le débat porte sur le choix des outils les plus efficaces. En préalable, une comptabilité carbone généralisée apparaît comme un besoin essentiel car il nous donnerait le langage commun permettant de coordonner nos efforts individuels et collectifs.

La revue de Terra Nova, *La Grande conversation*, a publié une réponse de l'association *Allocation climat* à mon article : « *Quotas carbone individuels échangeables : Par-delà l'illusion* »
①. Si la publication de cette réponse correspond bien à la volonté de la revue de faire vivre le débat, elle soulève quelques questions et incite, au-delà de désaccords persistants, à rechercher un prolongement utile.

Il est tout d'abord nécessaire de revenir sur quelques affirmations portées par l'association *Allocation climat* lorsqu'elle entend reprendre mes propos, en les déformant quelque peu. Ainsi, et contrairement à ce qu'exprime le texte d'*Allocation climat*, mon analyse ne réfute pas l'intérêt d'une comptabilité carbone individuelle au motif de la « charge mentale » qu'elle imposerait aux individus, elle ne conteste pas non plus le système d'un marché d'échange de quotas individuels au motif de son coût de mise en œuvre, ni même ne s'oppose à l'idée de rationnement sur la simple raison qu'aucune contrainte ne serait acceptable.

Commentant des positions que je ne tiens pas, *Allocation climat* contourne ainsi une question essentielle et très concrète soulevée par l'idée de quotas individuels échangeables et élude les problèmes fondamentaux que les réponses à cette question soulèvent à leur tour. Rappelons cette question : *Est-il possible de concevoir un marché d'échange de quotas sur lequel ventes et achats seront équilibrés, assurant au particulier que le cours du quota sera prévisible et, à ce cours, de voir ses demandes*

servies ? Ne pouvant reprendre ici l'ensemble de l'analyse que j'ai pu proposer à partir de ce questionnement, j'encourage le lecteur intéressé par cette controverse à revenir au texte initial. Néanmoins, pour mesurer la profondeur de notre désaccord, un court rappel des conclusions de mon analyse est nécessaire. Cette synthèse peut être formulée en quelques mots comme suit.

En premier lieu, l'idée que le système d'échange de quotas pourrait constituer une garantie d'atteinte des résultats n'est pas seulement une illusion – la décarbonation de notre économie est et restera une aventure humaine. Mais, de plus, conçu sous cet objectif de garantie de résultat, un tel système nous exonérerait collectivement de la nécessité d'une planification pleinement efficace et compromettrait donc celle-ci. Dans ces conditions, le déploiement du principe envisagé reposerait sur l'idée que les individus pourraient se conformer naturellement, automatiquement, au comportement marchand attendu d'eux, indépendamment des conditions matérielles qui leur sont faites. Une telle vision « cybernétique » de l'être humain est non seulement irréaliste, elle est humainement vertigineuse...

Alors, sur le constat d'un désaccord aussi total, quel peut être finalement l'intérêt de ce nouvel échange ? Tentant de répondre à cette question, je suis conduit à formuler un appel et à afficher une conviction nouvelle.

Non sans précautions, je souhaite d'abord encourager ceux qui soutiennent cette idée d'échange de quotas carbone à poursuivre, sans attendre un débat public ultérieur, les démarches leur permettant de vérifier la pertinence de leur approche. En se défiant du risque de ne rechercher inconsciemment que la confirmation de leurs intuitions, ou de considérer qu'eux seuls auraient pris la mesure de l'urgence climatique, ils pourraient multiplier les contacts avec les économistes, les sociologues, les politistes et les philosophes. Nul doute que les avis qu'ils en tireront seront utiles à tous.

Une conviction maintenant. Celle-ci ne s'est imposée dans ma réflexion que progressivement, pour apparaître véritablement à l'occasion de cet échange. N'ayant aucun doute sur la sincérité de ceux avec qui je suis, comme d'autres, en désaccord, je leur dois de m'avoir conduit à considérer que la *comptabilité carbone généralisée*, qui est la condition de la comptabilité carbone individuelle, n'est pas seulement à portée de main. Elle est également urgente.

Pour nous en convaincre, prenons d'abord un peu de recul sur le sujet développé ici. Nous pouvons reconnaître que les efforts actuels de planification pilotés par le Secrétariat général à la planification (SGPE) sont positifs. Mais dans le même temps, la crise agricole récente, nous rappelle la nécessité d'une planification pleinement démocratique, donc participative, nécessité qui se heurte d'évidence à une complexité immense.

En effet, selon quel processus, en quels lieux, avec quels acteurs peut-on à la fois coordonner un plan d'ensemble, le concevoir et le déployer sectoriellement et à toutes les mailles territoriales, mener les itérations inévitables, ceci démocratiquement, sous la pression de l'urgence, des contraintes extérieures et des oppositions multiples liées aux intérêts menacés ? J'ai pu dans un précédent article proposer quelques principes généraux d'une planification juste et efficace^②. Il n'est pas possible ici de les détailler à nouveau mais de plaider pour la mise en œuvre urgente de quelques briques élémentaires qui devraient nous aider très concrètement à mettre en œuvre ces principes.

Alors qu'un accès pour tous à une connaissance de qualité des enjeux écologiques est certainement l'une de ces dispositions les plus essentielles^③, la *comptabilité carbone généralisée* apparaît comme une condition du succès de la transition bas-carbone. Formalisée par un étiquetage de l'empreinte carbone appliqué à l'ensemble des produits et services, cette comptabilité autoriserait en effet à chaque organisation, entreprise, administration, voire à chaque consommateur, de

partager la même expérience sensible de sa contribution à l'effort général. Permettant à tous d'adopter un véritable « langage commun », cette comptabilité carbone généralisée favoriserait alors, à tous les niveaux, la mise au point et la conduite de nos plans d'action.

Le développement de cet instrument n'est donc plus seulement possible, il est désormais urgent. Si les conditions de ce développement restent à évaluer complètement, ce n'est plus tant au titre de l'évaluation de sa pertinence qu'à celui de la rapidité de sa mise en œuvre.

Notes

- ① B. Cogné, La Grande Conversation « Climat : la planification au défi de l'urgence » - octobre 2022.
- ② Engageons-nous, B. Cogné, « Pour une formation du public et des élus aux enjeux liés au climat, à l'énergie et à la préservation des ressources », décembre 2021 - <https://www.engageons-nous.org/>
- ③ Rappelons que cette note a été rédigée à la suite de travaux collectifs menés au sein du *Lab de la social-démocratie*